

Persée

<http://www.persee.fr>

Sur la langue universelle de Sudre

Gajewski (Boleslas)

Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris, Année 1885, Volume 8, Numéro 1
p. 602 - 617

[Voir l'article en ligne](#)

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les œuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'œuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

nos collègues; comme un tel résultat impliquerait la fixité inaltérable des formes crâniennes primitives, je demande ce que valent les enseignements de la science qui professent que le monde animal actuel est le fait conséquent de transformations successives, dont le point de départ serait un ensemble, grouillant à peine, d'êtres infimes et rampants; et, par exemple, sans descendre jusqu'au lombric, je demanderai comment, sans modification de leurs formes primitives, les anthropoïdes que nous savons, ou ceux dont l'espèce est éteinte, ont pu nous fournir, il y a déjà des siècles, les lignes harmonieuses et délicates de la Vénus de Milo et de l'Apollon du Belvédère?

C'est là tout ce que je veux dire aujourd'hui à propos de l'objection qui m'est présentée, mais j'aurai occasion d'y revenir assez prochainement.

M. Hovelacque, en s'associant à M. Hervé, s'est déclaré impuissant à résoudre les questions que j'ai posées, et comme il ne me convient pas de paraître jouer ici aux devinettes sans issues, je reprendrai les questions dédaignées par notre collègue et j'en donnerai la solution. Mais ce ne sera que plus tard, dans une de nos prochaines séances; les développements que comportent les questions à résoudre sont trop considérables pour que je les fasse intervenir incidemment.

Sur la langue universelle de Sudre;

PAR M. BOLESLAS GAJEWSKI.

Il y a plus de cinquante ans, un homme de génie, un Français, a écrit et publié tout ce qu'on vous a exposé récemment au point de vue général sur l'utilité d'une langue universelle, à propos du volapuk.

Cet homme, François Sudre, a commencé par se demander s'il n'y avait pas, dans le langage ordinaire des musiciens de tout l'univers, les éléments de la nouvelle invention si désirable, et il a trouvé.

Les notes de la musique ont, par une bonne fortune, des

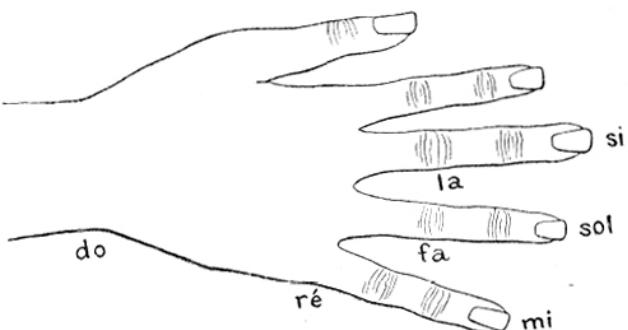
noms que tout le monde connaît, des noms si jeunes qu'ils ont été adoptés partout, et que la petite Japonaise qui apprend le piano dit : Do, ré, mi, fa, sol, la, si, aussi bien que la petite Française ou que la petite Italienne.

En possession des éléments de sa langue universelle, Sudre remarqua bien vite que cette langue allait pouvoir être parlée d'une grande quantité de manières, toutes aussi faciles les unes que les autres et accessibles à tous, à tel point qu'un aveugle-sourd-muet allait pouvoir converser avec un autre aveugle-sourd-muet étranger :

1^o Deux personnes venues de n'importe quel point du globe se comprendront parfaitement en prononçant les mots formés avec *do, re, mi, fa, sol*, etc.

2^o Deux musiciens sachant les idées représentées par les syllabes musicales et par leurs combinaisons deux à deux, trois à trois, quatre à quatre, vont pouvoir s'entretenir, sans parler, par le moyen de leurs instruments respectifs.

3^o Une personne, même aveugle-sourde-muette, en prenant la main d'une autre personne aveugle-sourde-muette et en touchant cette main, de l'index de sa main droite, va pouvoir dire tout ce qu'elle voudra.



4^o En convenant que les chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 représentent respectivement *do, re, mi, fa, sol, la, si*; en convenant qu'une pression ou un geste quelconque voudra dire *do*, que deux pressions au coude ou à l'épaule d'une personne assise à côté de vous, pression invisible à vos autres voisins, ou un geste quelconque répété deux fois, signifieront *re*, etc., deux

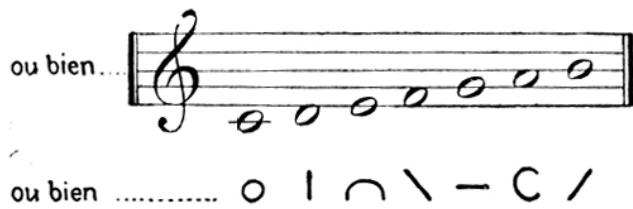
amis vont pouvoir se dire, plus en secret qu'à voix basse, ce qu'ils voudront.

5^o En prenant de grandes planchettes, surmontées d'énormes chiffres, un orateur muet, placé au milieu d'une plaine, va pouvoir tenir un discours et se faire comprendre simultanément d'un million de personnes, si l'on veut.

6^o En montrant la nuit des feux de couleurs différentes, au nombre de sept, le même orateur peut encore parler à un million de personnes à la fois.

Quant à l'écriture, on voit de suite que cette langue n'a que sept lettres qui peuvent s'écrire :

	<i>do, re, mi, fa, sol, la, si.</i>
Ou bien	<i>d, r, m, f, so, l, s.</i>
Ou bien	<i>1, 2, 3, 4, 5, 6, 7.</i>



Sténographie admirable, composée de sept signes seulement, s'écrivant plus vite que la parole.

Les mêmes signes, exécutés avec la main, devant soi, dans l'espace, constituent en outre un langage mimique à distance auquel on ne reprochera certainement pas la difficulté de prononciation.

Les mots sont formés d'une note ou syllabe, de deux, de trois et de quatre. Exemples : *do* est un mot qui signifie la négation, non, pas, point ; *re* signifie la conjonction, et ; *solla* signifie toujours ; *la sol*, jamais ; *si do fa*, commencer ; *fado si*, finir ; *re do remi*, universel ; *la do fado*, commerce.

Classant ensuite les mots par séries logiques et par classes d'idées, Sudre a fait commencer par *do* tous les mots qui se rapportent à l'homme, à ses qualités et à sa nourriture ; par *re*, tous les mots concernant les choses de la maison et les objets du ménage, etc.

Dans tous les mots, le féminin s'obtient par le redoublement

de la dernière voyelle. Exemples : *sisol*, monsieur ; *sisool*, madame ; *sila*, garçon ; *silaa*, fille.

Les mots, dans la langue universelle de Sudre, ne sont jamais classés au hasard ; ils sont toujours rangés avec un ordre méthodique et raisonné, qui en rend l'étude facile et attrayante. Exemple :

<i>Doredo</i> ,	le temps.
<i>Doremi</i> ,	le jour; la journée.
<i>Dorefa</i> ,	la semaine.
<i>Doresol</i> ,	le mois.
<i>Doreta</i> .	l'année.
<i>Doresi</i> ,	le siècle.

Je crois fermement, messieurs, que la langue universelle inventée par François Sudre deviendra le lien sympathique qui unira un jour toutes les nations.

Discussion.

M. KERCKHOFFS. Le sujet qui nous occupe est aussi vaste que complexe, et, certes, ce n'est pas en dix ou quinze minutes de temps que partisans ou adversaires d'un système quelconque de langue conventionnelle pourront vous mettre à même d'apprécier la valeur de leurs affirmations ou de leurs négations respectives.

Permettez-moi donc de me borner pour aujourd'hui à quelques observations sommaires et de réserver pour un autre moment une étude plus approfondie de la question.

Toute langue artificielle, qui veut devenir idiome universel, ou du moins international, doit à la fois se prêter facilement aux procédés habituels de l'esprit humain dans l'expression de ses pensées, et remplir certaines conditions essentielles, qui ne se trouvent réunies dans aucune de nos langues naturelles. Nous devons en quelque sorte abandonner ici le domaine de la linguistique pour ne nous attacher qu'aux brutes nécessités de la vie pratique : une langue artificielle, qui, pour un motif quelconque, quelque futile qu'il fût d'ailleurs, ne pourrait se faire accepter par l'une ou l'autre des

grandes nations de l'Europe ou de l'Orient, devrait pour cela seul être considérée comme une œuvre manquée ; elle aurait beau être riche, comme le sanscrit, simple comme le grec, harmonieuse comme l'italien, si elle n'était pas *pratique*, elle n'aurait pas plus de valeur que le dernier des jargons.

Considérée à ce dernier point de vue, la tentative de Sudre ne me paraît guère plus heureuse que celles de ses devanciers.

La *Langue musicale universelle*, ainsi qu'elle est appelée par son auteur, n'est, en effet, autre chose qu'une ingénieuse *téléphonie* : les diverses commissions de l'Institut (1827, 1833) et des ministères de la guerre (1843) et de la marine (1864), à l'examen desquelles elle a été soumise, ne l'ont pas entendu autrement. Les séances publiques que Sudre a données dans les théâtres et salles de concert de Bruxelles (1840), Paris (1842), Londres (1852), Berlin (1854), Plombières (1857), etc., n'ont dû leur succès qu'à la partie musicale du programme : les spectateurs étaient émerveillés, et, ma foi, non sans raison, de voir l'inventeur et l'artiste qui l'accompagnait se transmettre à *distance* leurs idées, au moyen d'un simple violon ou d'une trompette. Les journaux de Plombières ont même rapporté dans le temps quel fut l'étonnement de Napoléon III, lorsque le compagnon de Sudre répéta textuellement la phrase écrite sur un bout de papier par l'empereur et jouée ensuite par le conférencier sur son violon.

J'aurais mauvaise grâce à ne pas ajouter que l'invention de Sudre a été jugée digne, par le jury international de l'Exposition universelle de 1855, d'une *récompense exceptionnelle de 10 000 francs*, et qu'elle fut honorée d'une *médaille d'honneur* à l'Exposition de 1862 de Londres.

Comme *langue écrite ou parlée*, le système de Sudre ne me paraît répondre que bien faiblement à ce que l'on est en droit d'exiger d'un idiome international.

Un premier défaut capital se rencontre dans l'alphabet même : la syllabe RE entre dans un tiers des mots de la Langue musicale ; or le R ne peut être prononcé par deux

ou trois cents millions d'Orientaux; vous savez bien que les Français sont appelés des *Fa-lang-sa* par les Chinois et les Annamites.

L'accent, qui, dans le langage parlé, a une si grande importance, est traité par Sudre avec la plus étrange désinvolture, je dirais presque qu'il lui fait jouer un rôle contre nature : au lieu de tomber invariablement sur telle ou telle partie déterminée du mot, comme dans nos langues naturelles, il se promène capricieusement et sous une triple forme, d'une syllabe à l'autre, affectant les consonnes comme les voyelles, et servant à la fois à indiquer les rapports de genre et de nombre, et à caractériser les diverses fonctions que le mot peut être appelé à remplir dans le discours. Le mot-racine seul, c'est-à-dire le verbe (aux temps passés excepté), ne reçoit pas d'accent, quel que soit d'ailleurs le nombre d'éléments phoniques dont il est formé! Or, vous savez tous qu'un mot n'ayant que des syllabes atones est un non-sens en linguistique.

Un exemple fera apprécier le procédé de Sudre : *mi-la-re-do*, prononcé sans accent, représente le verbe *railler*; en recevant successivement le *rinforzando*, comme dit l'inventeur, sur chacune de ses quatre syllabes, ce même mot va d'abord signifier *raillerie*, *railleur* (subs.), *railleur* (adj.), avec *raillerie*. En recourant ensuite aux deux autres accents, on lui fait exprimer les notions respectives de genre, de nombre et de temps que comporte chaque forme isolée : *mi-la-re-do*, *raillerie*; *MI-la-re-d'o*, *railleries*; *mi-LA-re-do*, *railleur*; *mi-LA-re-d'o*, *railleurs*; *mi-la-re-do*, *railleuse*; *mi-la-re-n'o*, *railleuses*; *mi-la-RE-do*, *railleur* (adj.), etc., etc. Un des admirateurs les plus distingués de la langue musicale, M. Joseph Vinot, affirme, dans la *Science pour rien* (n° 7), que, grâce à ces déplacements successifs de l'accent, le mot *mi-la-re-do* « peut correspondre à au moins cent (*sic*) expressions différentes de la langue française »; et dire qu'il en est de même pour les deux à trois mille combinaisons quaternaires dont est composé le dictionnaire!!

Quant à la grammaire de la langue musicale, elle me semble à peine ébauchée ; l'auteur a si peu songé aux besoins généraux du langage, qu'une seule et même forme, *mi-re*, doit à la fois traduire les différents pronoms et adjectifs relatifs et interrogatifs, *qui*, *que*, *quoi*, *quel*, *lequel*, etc., et jouer le rôle de signe indicateur du subjonctif :

Que tu fasses,	<i>mi-re do-mi fa-sol-la.</i>
Que fais-tu,	<i>mi-re fa-sol-la do-mi.</i>

Dans la conjugaison des verbes, les idées de temps passé et futur sont exprimées par des formules (*do-do*, *mi-mi*) auxquelles ne s'attache aucun sens déterminé ; ils rendent même à volonté l'imparfait et le plus-que-parfait :

J'apprends,	<i>do-re si-do-si.</i>
J'apprenais,	<i>do-re do-do si-do-si.</i>
J'avais appris,	<i>do-re do-do si-do-si.</i>

Les règles de construction ont été en quelque sorte passées sous silence, du moins dans les grammaires française et italienne que j'ai eues sous les yeux ; Sudre était bien loin de se douter que le chapitre de la construction constitue à la fois la base et la pierre d'achoppement de toute grammaire internationale.

Mais le côté faible et peu pratique du système Sudre se révèle particulièrement dans la formation des mots : au lieu d'avoir des racines et des affixes, les uns représentant l'idée générale, les autres permettant d'en rendre les diverses nuances, la Langue musicale ne possède, comme le chinois, que des mots-racines. Il est vrai que Sudre a supprimé de sa langue tous les synonymes, et que des termes, tels que *décret*, *loi*, *code*, sont rendus par un seul et même mot ; mais il n'en est pas moins vrai que l'élève est obligé d'apprendre autant de mots différents qu'il a d'idées différentes à exprimer. Le fait que le verbe et les trois éléments (substantif, adjectif et adverbe), qui peuvent en être dérivés, sont figurés par les mêmes notes, n'infirme en rien la valeur de mon objection.

Il s'ensuit que non seulement la création de mots nouveaux, au moyen d'éléments déjà connus, est chose impossible; mais que la traduction d'un terme non encore inscrit dans le dictionnaire est même un problème insoluble; nous nous trouvons donc en présence d'une langue *morte* dans la véritable acception du terme.

Au point de vue purement pratique ou mnémotechnique, la simplicité même du matériel phonétique de la Langue musicale rend l'étude des mots extrêmement difficile: habitués que nous sommes à manier des milliers de combinaisons binaires, tertiaires et quaternaires différentes, nous ne pouvons nous reconnaître au milieu de ces trois à quatre mille mots, qui ont à peu près tous le même aspect extérieur.

Je sais bien que Sudre a fait un classement des idées en sept groupes différents « correspondant aux sept clefs de la gamme », mais il y a présidé une absence de méthode telle qu'aucun principe de mnémotechnie n'y saurait trouver son compte; c'est ainsi que la *clef* de *do*, ou liste des mots commençant par *do*, qui est dite « consacrée à l'homme physique et moral », contient les expressions suivantes, qui seraient tout aussi bien à leur place dans n'importe laquelle des six autres classes: *esprit, pied, verbe, canard, témérité, fromage, richesse, bougie, nord!*

Pour venir en aide à la mémoire, Sudre a renversé l'ordre de succession des notes dans les antonymies; c'est ainsi que *sol-la-si* signifie monter, et *si-la-sol*, descendre; *mi-sol* correspond à bien et *sol-mi* à mal: l'idée est peut-être ingénieuse, mais elle n'a quelque valeur pratique que lorsque la transmission des idées se fait par un instrument de musique.

D'autres fois la partie initiale du mot reste la même et les six variations de la note finale sont appelées à rendre les diverses idées qui peuvent se grouper autour d'un concept générique: un seul exemple suffira pour vous faire apprécier à sa valeur le procédé linguistique ou mnémotechnique de l'auteur :

<i>Remi-do,</i>	limite.	<i>Domi-do,</i>	univers.
<i>Remi-re,</i>	mérite.	<i>Domi-re,</i>	immensité.
<i>Remi-fa,</i>	bienfaisance.	<i>Domi-fa,</i>	providence.
<i>Remi-sol,</i>	aumône.	<i>Domi-sol,</i>	divinité.
<i>Remi-la,</i>	don.	<i>Domi-la,</i>	éternité.
<i>Remi-si,</i>	inexplicable.	<i>Domi-si,</i>	immortalité.

Un troisième inconvénient non moins grave résulte de cette extrême pauvreté des syllabes formatives : comme les sept notes se combinent indifféremment entre elles, il est difficile d'arriver à une intelligence exacte du texte parlé, dès que la rapidité de la prononciation supprime les intervalles établis par l'écriture entre les différents éléments de la phrase. Que nous entendions, par exemple, prononcer les syllabes *do, fa, si, sol* avec l'accentuation voulue : si nous sommes à la fois ferrés sur le dictionnaire et sur la grammaire, nous saurons choisir entre les deux ou trois douzaines de significations différentes que le vocabulaire attribue à ces notes, soit combinées, soit isolées, et nous devinerons à laquelle des cent à cent cinquante formes françaises la formule doit correspondre ; mais qu'il y ait eu la moindre hésitation dans la prononciation, et notre esprit balancera fatidiquement entre *do = non, fa = à, si = volontiers, sol = si, do-fa = il, fa-si = beaucoup, si-sol = monsieur, do-fa-si = adorer, adoration, adorateur, etc., fa-si-sol = pleurer, larmes, pleureur, etc., do-fa-si-sol = probité, brave homme, honnête, etc., etc.*

Enfin le système orthographique des noms propres est combiné de façon à décourager les esprits les moins exigeants ; figurez-vous qu'un mot de cinq syllabes, comme Constantinople, doit s'écrire et être prononcé : *sisi-sol-re-sisi-solsol-dore-solsol-fa-re-sol-dô-lala-mi !*

Je n'examinerai pas la prétention singulièrement naïve de Sudre à faire servir sa langue musicale à l'enseignement des sourds-muets et des aveugles.

Je me résume donc : l'invention de Sudre, considérée comme *téléphonie musicale*, me semble en principe aussi simple qu'ingénieuse ; considérée comme *langue universelle*,

soit parlée, soit écrite, elle ne me paraît avoir ni valeur linguistique, ni valeur pratique.

M. B. GAJEWSKI. Toutes les objections qui viennent d'être soulevées contre la langue universelle de Jean-François Sudre sont des plus faciles à réfuter, pour tous ceux qui ont suffisamment étudié cette nouvelle langue.

Disons d'abord que le reproche de ne pas être *pratique* n'est pas justifié, puisque cette langue, au contraire, est parfaitement *pratiquée* par M^{me} Sudre et les élèves, qui l'ont apprise en fort peu de temps.

M. Kerckhoffs lui-même se plaît à reconnaître les mérites de la langue universelle appliquée à la téléphonie, et il constate les succès qu'elle a obtenus, depuis l'époque de son apparition jusqu'en 1864.

Après cette déclaration formelle de notre éminent contradicteur, vous me permettrez, messieurs, de trouver étrange de le voir critiquer la même langue lorsqu'elle est appliquée à la parole.

Et, cependant, depuis 1864, la veuve de l'inventeur, M^{me} Joséphine Sudre, femme d'un immense talent, s'est inspirée des conseils de linguistes et de philologues distingués et n'a pas cessé d'étendre et d'enrichir la méthode de son mari.

Cependant, la langue universelle inventée par Sudre n'est pas destinée à remplacer les langues nationales; mais elle a pour but et elle aura certainement pour résultat d'être parlée dans tous les pays, EN PLUS des langues locales, et de servir de trucheman international, à l'usage des peu lettrés aussi bien qu'à celui des polyglottes.

La syllabe *RE* n'entre pas pour un tiers dans la formation des mots, mais seulement pour un septième, et, comme la musique n'a pas la syllabe *LÉ*, il n'y aurait pas de confusion, quand bien même deux ou trois cents millions d'Orientaux prononceraient *do, lé, mi, fa*.

L'accentuation n'est pas une difficulté, mais une grande simplification et une grande économie dans le nombre des mots.

Il est facile aux professeurs de la langue de Sudre de faire prononcer à leurs élèves, de quelques nations qu'ils soient, en appuyant sur telle ou telle lettre, selon la convention établie.

Les accents sont toujours placés au même endroit pour tous les mots correspondants.

Ils ne se promènent donc pas capricieusement.

Pour les verbes, il ne faut jamais aucun accent, exemple : *sirelasi* = constituer.

Pour les noms ou substantifs qui désignent une chose quelconque, on place *toujours* l'accent grave sur la première note, exemple : *sirelasi* = constitution.

Pour les noms qui désignent un homme, on place *toujours* l'accent grave sur la deuxième note, exemple : *sirèlasi* = constituант.

Pour les adjectifs, on place *toujours* l'accent grave sur l'avant-dernière note, exemple : *sirelasi* = constitutionnel.

Pour les adverbes et pour les locutions adverbiales, on place *toujours* l'accent grave sur la dernière note, exemple : *sirelasì* = constitutionnellement, d'une manière constitutionnelle, d'une façon constitutionnelle.

C'est une règle fixe et invariable qui ordonne de placer les accents toujours aux endroits que je viens de vous indiquer ; l'habitude seule suffit pour les faire distinguer en parlant et en entendant parler.

C'est précisément parce que *dodo*, *rere*, *mimi*, etc., n'ont aucun sens déterminé, c'est-à-dire aucun emploi dans la langue universelle, que Sudre les a utilisés pour indiquer les temps et les modes des verbes.

Les règles de la construction des phrases sont extrêmement simples et logiques, c'est pour cela qu'un très court chapitre a suffi pour les exposer. Est-ce là un défaut ?

Dans toutes les langues, on est obligé d'apprendre autant de mots différents (et souvent beaucoup plus) qu'il y a d'idées à exprimer, tandis que, dans la langue universelle, un seul mot signifie tous ses synonymes, exemple : *lamidore* = augmenter, accroître, agrandir, adjoindre.

Il en résulte que la langue universelle, ayant moins de mots, est beaucoup plus vite apprise que n'importe quelle langue.

Le classement des mots n'a pas été établi au hasard, il a été fait méthodiquement et logiquement.

Ainsi, les mots de quatre notes commençant par *Do* sont employés pour les expressions destinées à l'homme physique et moral, à ses facultés intellectuelles, à ses qualités et à son alimentation ; c'est pour cela que les mots : *pied*, *esprit*, *verbe* ou *parole* appartiennent à l'homme physique et moral; *témérité* et *richesse* appartiennent à ses qualités; *canard* et *fro-mage* appartiennent à son alimentation; *bougie* est nécessaire à l'homme pour l'éclairer à la veillée.

Tant qu'au mot *nord*, il commence forcément par do : *dolasifa*, parce qu'il est l'inverse de *midi* ou *sud* : *fasilado*, qui est le mot primitif en langue universelle.

On appelle *famille*, six mots rangés de la manière suivante : *dore*, *domi*, *dofa*, *dosol*, *dola*, *dosi*.

Ce groupe de six mots s'appelle *famille* parce que les six idées qui s'y trouvent représentées sont des *idées-sœurs*. Exemple :

<i>Dofasido</i> ,	prudence.
<i>Dofasire</i> ,	prévoyance.
<i>Dofasimi</i> ,	discrétion.
<i>Dofasifa</i> ,	conscience.
<i>Dofasisol</i> ,	honnêteté, probité.
<i>Dofasila</i> ,	délicatesse.

Sur ces six mots, il y en a cinq qui se renversent et qui signifient des idées opposées. Exemple :

<i>Dosifado</i> ,	imprudence.
<i>Resifado</i> ,	imprévoyance.
<i>Misifado</i> ,	indiscrétion.
<i>Solsifado</i> ,	malhonnêteté, improbité.
<i>Lasifado</i> ,	indélicatesse.

Les mots que M. Kerckhoffs vient de vous signaler, messieurs, sont dans ce cas d'inversion ; c'est pour cela que, dans

le groupe qu'il vous a donné pour exemple, deux ou trois mots ne font pas partie de la même famille d'idées.

Lorsque nous prononçons en français les mots : *poisson*, *orange*, *charade*, *vertu*, etc., l'esprit de la personne qui écoute ne balance pas et il ne croira jamais que cela fait deux mots : *pois*, *son*, *or*, *ange*, *chat*, *rade*, etc., parce que tout n'est qu'une question d'habitude et parce que le sens de la phrase qui précède aide à faire comprendre.

Il en sera de même en langue universelle, si l'on prononce lentement et correctement.

Je me résume, messieurs, en vous faisant remarquer qu'une des principales raisons qui font que la langue de Sudre est plus pratique et, par conséquent, plus universalisable que toutes les autres inventions de ce genre, c'est précisément parce qu'elle est un mécanisme d'autant plus simple et plus facile à employer, qu'étant formée méthodiquement des sons de la gamme (déjà connue des peuples les plus différents) on n'y trouvera pas les savantes formations que peuvent avoir les inventions tirées des langues nationales.

Si ces derniers genres de truchemans ont l'avantage d'être dans le goût des polyglottes, tout ami du progrès reconnaîtra que l'invention de Sudre, précisément parce qu'elle est moins linguistique, est cent fois plus simple et plus à la portée du plus grand nombre des hommes, puisqu'elle peut devenir la langue supplémentaire de tous, aussi bien des savants que des moins lettrés.

M. DALLY. Je ne veux pas entrer dans la discussion technique qui vient de mettre aux prises les champions, également convaincus, de deux systèmes de langue conventionnelle universelle ; mais je ne puis m'empêcher de présenter, à ce propos, une observation.

Nous venons d'entendre longuement exposer et critiquer les règles de la formation des mots, de la phonétique et de la grammaire d'une langue qui se présente avec ce caractère d'être entièrement, absolument artificielle et que l'on proposait de substituer, comme langue unique, du moins pour un

certain ordre] de relations, à la diversité des langues parlées actuellement dans le monde civilisé. Je suis loin de contester les avantages qui résulteraient de l'emploi d'une langue unique pour la facilité des rapports internationaux et spécialement pour les besoins du commerce. Il y a là un désideratum très réel ; et la preuve que, dans cet ordre d'idées, la nécessité de l'unification s'impose, c'est qu'on essaye aujourd'hui de créer de toutes pièces cet idiome universel, et que M. Kerckhoffs a pu se faire parmi nous l'apôtre, et l'apôtre heureux, du volapuk. Je laisse donc de côté ce point de vue de la question.

Mais ce dont je suis surpris, c'est qu'aucun des auteurs précédents ne se soit aperçu que les langues ne sont pas des produits artificiels et factices, que chacun peut faire ou défaire arbitrairement. Je m'étonne qu'ils n'aient pas vu ce que sont réellement les langues : le résultat de phénomènes naturels. Quand l'enfant apprend à parler sa langue, est-ce donc simplement une leçon entendue qu'il répète ? Non : il apprend à parler, parce que son cerveau contracte en quelque sorte l'habitude d'associer certaines images à certains mots ou à certains sons. Vouloir créer et imposer une langue est aussi vain que vouloir renouveler de fond en comble la société tout entière. Eh bien, les inventeurs et les propagateurs des divers systèmes proposés de langue universelle me font un peu l'effet de ces réformateurs socialistes ou moralistes, qui sont des fléaux et qui s'imaginent qu'on peut façonne à son gré la société comme une cire molle. On ne façonne pas plus la société qu'on ne pétrit le cerveau. On n'impose pas plus la langue qu'on ne peut modifier la respiration ou la circulation : de part et d'autre, ce sont des fonctions rigoureusement adéquates à la puissance des instruments qu'elles mettent en jeu. Les langues, comme tous les phénomènes naturels, se développent spontanément et obéissent, dans leur évolution, à des lois qu'il ne nous est donné ni d'établir ni de changer de parti pris.

Voici un autre fait qui a échappé à la perspicacité des créa-

teurs de langues. Le latin a malheureusement disparu comme langue savante, mais la connaissance réciproque des idiomes augmente sensiblement. La connaissance des langues vivantes se généralise de plus en plus, à mesure que les communications entre les nations se multiplient ; il est évident que cet heureux résultat du cosmopolitisme est fait pour rendre de moins en moins nécessaire l'apprentissage d'une langue universelle. Les Russes instruits aujourd'hui et beaucoup d'autres nations étrangères parlent le français, parmi nous, on ne compte plus, comme il y a une vingtaine d'années, les jeunes gens qui entendent l'anglais et l'allemand. Je vais plus loin. De même que des races disparaissent ou tendent à disparaître — témoin les Tasmaniens, qui n'existent plus ; témoin les nègres, qui diminuent de plus en plus au contact de la civilisation européenne — et à se fondre graduellement, par l'effet des mélanges, dans une sorte d'unité ethnique, de même les langues marchent visiblement vers l'unification. Malgré l'opposition de M. de Bismarck et des chauvins allemands, nos caractères typographiques sont encore usités dans la composition des livres de nos voisins. Ces mêmes Allemands font emploi d'une foule de verbes et de mots dont les radicaux sont tous français. Un linguiste pourrait nous dire quel nombre de mots chaque langue a ainsi emprunté aux langues des autres peuples ; mais je ne pense pas me tromper beaucoup en évaluant cette proportion à un tiers ou à un quart pour le français.

M. DEHOUX. Les observations de M. Dally méritent d'être appuyées. Vouloir réduire le langage à de simples conventions arbitrairement établies entre les hommes, c'est méconnaître l'importance de la distinction établie entre les fonctions de la vie de relation et celles de la vie organique. Tout système qui méconnaît les conditions de cette dernière est incompté, car il délaisse ce qu'il y a de plus essentiel à la vie, dont la pensée et le langage sont de directes manifestations. Croit-on que l'enfant parle d'après les seuls désirs de sa volonté ? Assurément non. C'est à la faveur de développe-

ments particuliers qu'il arrive à s'adapter aux tacites conditions du langage et à en exprimer les conventions par la parole.

Egalement il n'y a rien d'arbitraire dans les diversités des langues et l'on est surpris de constater les nombreux liens de parenté que décèlent les racines des mots, leur signification primitive et leurs transformations. Vouloir obvier à ces diversités dans le but d'établir une langue universelle, c'est méconnaître les influences naturelles dont les lois sont rigoureuses et s'imposent par les sensations dans des conditions physiques et physiologiques déterminées.

Il y a un langage musical. Il provoque des sensations particulières, éveille les sentiments, suscite des émotions, etc., mais les vibrations qui se transmettent à l'organe de l'ouïe, le réceptacle de ces vibrations, sont dans des relations où les lois de la physique se combinent avec celles de la physiologie : là encore il n'y a rien d'arbitraire et ce langage ne donne sa phrase que dans des conditions déterminées. En dehors de la valeur véritable des notes qui se combinent pour la constituer, on ne produit pas l'expression qu'on desire, car les sons deviennent alors des bruits qu'il est difficile, sinon impossible, de ranger en des sens déterminés, précisément parce qu'ils sont sans mesure. C'est l'arbitraire qui en fait des sons discordants ou une cacophonie qui blesse à la fois et l'ouïe et le cerveau qui les perçoit.

Ainsi l'on découvre que le langage parlé et le langage musical ne sont possibles que dans des conditions physiques et physiologiques déterminées, et, ma foi, il me semble bien difficile de suppléer aux lois et aux dispositions naturelles par de simples conventions établies en dehors de leurs conditions.